

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Commune de l'Île de Houat  
REPUBLIQUE FRANCAISE**



Envoyé en préfecture le 15/05/2026

Reçu en préfecture le 15/05/2026

Publié le

ID : 056-215600867-20260429-DELIB2026\_25-DE

Délibération du conseil municipal de l'Île de Houat

N° 2026-25

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice	Présents	Votants
11	8	11

**Date de la convocation :**

25 avril 2026

**Date d'affichage :**

25 avril 2026

**Objet de la délibération :**

Délibération relative à la  
désignation de représentant  
de la commune auprès de la  
Société Publique Locale

Auray Carnac Quiberon  
Tourisme

Vote POUR :11

Vote CONTRE : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril 2026, les membres du Conseil Municipal de l'île d'Houat se sont réunis en session ordinaire dans la salle communale, suite à la convocation dématérialisée du 25 avril 2026, en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code General des Collectivités Territoriales.

- **Présents** : LE FUR Philippe, LE BERRE Claudine, LE ROUX François, LE ROUX Frédéric, TOURNIER Roland, CAMBOLY Laurine, DESNOS Kevin. EYMARD Marie-Renée LE GURUN Caroline, LEROUX François

**Absents et/ou représentés :**

- CAMBOLY Laurine représentée par DESNOS Kevin ;
- LE ROUX Frédéric représenté par Monsieur LE ROUX François ;
- RIGOINE DE FOUGEROLLES May représentée par TOURNIER Roland.

**Secrétaire de séance : Kevin DESMOS**

M. le Maire précise qu'il convient de désigner un représentant de la commune de l'Île de Houat auprès de la Société Publique Locale Auray Carnac Quiberon Tourisme.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal :

Désigne :

- Monsieur Kevin DESMOS.

LE FUR Philippe

